



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté,
de la Légalité et de l'Environnement**

Marseille, le **24 SEP. 2021**

**Bureau de l'Utilité Publique,
de la Concertation et de l'Environnement**
Affaire suivie par : Mr. P. Payan et Mme H. Domizi
Tél: 04 84 35 43 80 / 43 84
patrick.payan@bouches-du-rhone.gouv.fr
helene.domizi@bouches-du-rhone.gouv.fr

le Préfet des Bouches-du-Rhône

à

**Madame la Présidente
du Tribunal Administratif de Marseille
22-24 rue Breteuil
13281 Marseille cedex 06**

Objet : Désignation d'une Commission d'Enquête – Réalisation des phases 1 et 2 de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA)

Réf : Articles L123-4 et suivants, et R123-5 du Code de l'Environnement

P.J : Résumé non technique

Dans le cadre du projet de création de la Ligne ferroviaire Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA) reliant Marseille à Nice (Phases 1 et 2) sous maîtrise d'ouvrage de SNCF-RESEAU, j'envisage de procéder à l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :

- l'utilité publique du projet.
- la mise en compatibilité du PLU des six communes concernées par cette procédure et sises sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes.
- la demande d'autorisation environnementale requise au titre de l'article L122-1 et suivants du code de l'environnement.

Cette enquête se déroulera prévisionnellement à compter de début janvier à mi-février 2022 sur les onze communes des trois départements concernés par le projet.

En application des dispositions de l'article R. 123-5 du code précité et en ma qualité de préfet coordonnateur, je vous prie de bien vouloir procéder à la désignation d'une commission d'enquête, comme évoqué lors de la réunion tenue le 17 septembre dernier en vos locaux en raison de l'importance et des enjeux de ce projet.

À cet effet, vous trouverez ci-joint le résumé non technique et ci-dessous les coordonnées concernant le maître d'ouvrage :

SNCF-RESEAU
Mission LNPCA
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette - BP 85404
13567 Marseille cedex 02


Correspondant : Monsieur Damien TOMASI
Responsable du Pôle Environnement et Développement Durable

Courriel : damien.tomasi@reseau.sncf.fr – Tél. : 04 96 17 01 07 – Mobile : 06 86 30 38 25 .

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous en remercie par avance.

Le Préfet

CM 

Christophe MIRMAND